



Linx

Revue des linguistes de l'université Paris X Nanterre

57 | 2007

Études de syntaxe : français parlé, français hors de France, créoles

La variation de tous les français

Françoise Gadet



Édition électronique

URL : <http://journals.openedition.org/linx/306>

DOI : 10.4000/linx.306

ISSN : 2118-9692

Éditeur

Presses universitaires de Paris Nanterre

Édition imprimée

Date de publication : 1 décembre 2007

Pagination : 155-164

ISSN : 0246-8743

Référence électronique

Françoise Gadet, « La variation de tous les français », *Linx* [En ligne], 57 | 2007, mis en ligne le 15 février 2011, consulté le 30 avril 2019. URL : <http://journals.openedition.org/linx/306> ; DOI : 10.4000/linx.306

Département de Sciences du langage, Université Paris Ouest

La variation de tous les français

Françoise Gadet

Université de Paris-Ouest Nanterre La Défense et MoDyCo

« Le français », comme toutes les langues, se présente sous des visages diversifiés qui sont généralement traités à travers le terme de *variation*, malgré son évidente inadéquation, particulièrement nette pour la syntaxe et le discours. Nous soulèverons ici quelques questions à partir d'un point de vue syntaxique, en entrecroisant des réflexions linguistique et sociolinguistique/écologique pour la description de formes de langues non standardisées, non stabilisées, orales et/ou ordinaires.

1. Quelles données variationnelles ? Le *comment* et le *pourquoi* de la variation

Si les études syntaxiques sur les aspects variationnels des français oraux commencent désormais à être plus nombreuses, elles reposent encore souvent sur un empan de données relativement étroit.

1.1. L'empan des travaux existants

Le domaine le mieux documenté est le diatopique, ce qui correspond au fait que c'est là que la variation du français connaît l'amplitude la plus vaste ; de plus, faute de tradition descriptive de ces oraux ordinaires, le recueil de corpus a été une façon de commencer à en créer une. Sont plus spécialement concernés les français extra-hexagonaux, pour lesquels les études correspondent à l'un des cas de figure suivants, du plus au moins fréquent :

- monographie d’ensemble d’une aire spécifique (ex. Péronnet 1988, sur le français en Acadie du sud-est du Nouveau-Brunswick) ;
- étude d’un phénomène spécifique sur une aire spécifique (ex. Knutsen 2009, sur les relatives en Côte d’Ivoire) ;
- comparaison d’un phénomène linguistique sur une aire géographique au-delà d’un lieu précis, comme l’acadien de différents points du Canada et de Louisiane (ex. Neumann-Holzschuh & Wiesmath 2006, sur l’emploi du conditionnel dans la protase et les formes verbales non finies) ; ou comme différents français d’Afrique (ressemblances et divergences panafricaines, voir Manessy 1995 pour les tendances opposées de fonctionnalisation et de vernacularisation ; ou Queffélec 2001 pour les grandes tendances partagées qui affectent basilectes et mésolectes) ;
- contraste d’un phénomène linguistique dans différentes aires, comme dans Vinet 2001, qui étudie ce qu’elle appelle « micro-variation » - *ie* variation dialectale d’une langue, entre « français québécois » et « français européens », par exemple sur l’interrogation ou le pronom *ça* ((1) et (2)) :

(1) *Pourquoi c’est faire que tu dis ça ?* (Québec : 13)

(2) *On ça met dans l’eau* (Suisse romande : 117)

Si, de fait, beaucoup de phénomènes pourraient se prêter à une telle confrontation, rares sont les études relevant de ce 4^e type ; et encore plus concernant un même phénomène à travers toute la francophonie. Parmi les causes évidentes de limitation, la connaissance du terrain qu’exige le croisement entre faits linguistiques et écologiques, difficile à maîtriser sur plusieurs aires et encore plus sur toutes. Et aussi, bien sûr, la difficulté de comparer variétés natives et non natives (ex. français d’Amérique du nord *vs* français d’Afrique) – moins par le privilège souvent prêté au natif, qui relève en partie du mythe, que pour des raisons d’écologie et de date à laquelle l’exportation initiale est intervenue (voir Chaudenson 1973 : avant ou après la grande période de fixation du français standard).

Quant aux études orientées sur le diastratique et le diaphasique, elles tendent elles aussi à se distribuer entre études générales, forcément peu approfondies du fait de balayer large (ex. Gadet 1997 sur le « français populaire ») ; études sur un phénomène précis dans une aire et à un niveau précis (ex. Auger 1995 sur les clitiques en québécois informel) ; et études diastratiquement situées de quelques phénomènes (ex. Auvigne & Monté 1982 sur la « syntaxe en milieu sous-prolétaire », concernant les constructions complétives à verbe fini ou non, les prépositions, ou les temps-aspects-modes¹).

1.2. Tous les français ?

Il est désormais bien établi que les faits linguistiques variationnels sont en gros les mêmes, ou du moins concernent les mêmes zones syntaxiques, quels que soient les investissements associés, comme le montrent par exemple les données diachroniques présentées dans Brunot & Bruneau 1949. Ainsi, on rencontre des relatives apparem-

¹ Ces études demeurent de fait peu nombreuses : sur la « langue des jeunes », sur le « français populaire », sur le style, les travaux concernent plus souvent le lexical ou le phonique que le grammatical, plus rarement le supra-segmental, malgré son pouvoir bien reconnu d’évaluateur.

ment proches de celles observées par Knutsen pour le français ivoirien, dans le français parisien ordinaire, ou en québécois, pour ne prendre que ces exemples (de (3) à (5)) :

- (3) *La seule personne que je vais avoir peur de lui là c'est Dieu* (Knutsen 2009 :166)
- (4) *un copain que j'ai passé mon enfance avec lui* (Gadet 1997 : 94)
- (5) *le gars que tu me parlais de lui est venu* (Léard 1995 : 104)

Il apparaît ainsi à quel point le découpage courant entre faits de diatopie/diastratie/diaphasie renvoie non à de la matière linguistique mais à la prégnance idéologique de raisonnements corrélationnistes : pour rendre compte de la variation, il faudrait l'associer à des causes dites externes.

Notre inventaire désigne la place d'un 5^e cas de figure, encore plus négligé : une mise en relation entre faits de *micro-variation*, provenant de français géographiquement périphériques et de français qu'à la suite de Chaudenson 1998 et faute de meilleur terme, on peut continuer à appeler *marginiaux* (*i.e.* hors pression de la norme), sur un phénomène ou sur un sous-système. Les termes *périphérie* et *marge* relèvent d'ailleurs du même type de métaphore, avec le même inconvénient de laisser entendre qu'on n'est pas vraiment au cœur de la langue, ce qui ferait de la variation un « en plus », et assignerait l'essentiel à l'homogène. Qu'on appelle ce 5^e cas de figure *dialinguistique*, en reprenant les intuitions d'avant-garde de Haugen (1970), ou *panlectal* (Chaudenson *et al.* 1993), ou encore *polylectal* (Berrendonner – repris par Manessy 1995 : 13), l'objectif est d'engager des directions de réflexion autres que les corrélations, soit une orientation plus variationnelle que variationniste. Puisque tout dans une langue ne varie pas, et les faits relevant de la variabilité ne touchant pas toutes les zones d'une grammaire et pas toutes de façon égale, il faut avant tout situer les faits en jeu et leur fonctionnement. Ils ne sauraient, en effet, être en nombre illimité : il n'y a pas de parler en « tout variation ».

Rapprocher les faits de variation des différents français est pourtant un objectif digne d'intérêt, la pluralité et la confrontation menant à d'autres questions que l'étude d'un seul ordre, d'un seul phénomène ou d'une seule aire, ou même de contrastes terme à terme. Le fait que l'on ne dispose pas, pour le moment, de corpus suffisants permettant une telle quête ne saurait être une raison pour ne pas s'en donner l'objectif. Car il faut certainement passer par une extension du *comment* avant d'aborder des réponses au *pourquoi* : pourquoi est-ce que les langues, toutes à ce qu'on sache, offrent de la variabilité et de l'instabilité, et pas seulement du stable, du monotone, de l'homogène, du constant. Ce que nous regarderons successivement, dans les deux parties qui viennent, sous l'angle de « l'interne » et de « l'interlinguistique ».

2. Quels moteurs derrière l'évolution et la variation ?

Deux voies, non exclusives, s'offrent pour étudier la syntaxe des faits variationnels : établir un inventaire de traits ou de zones grammaticales qui font l'objet de variation (voir Neumann-Holzschuh 2009) ; ou encore en chercher les ressorts dans le système et/ou les ressources pour les usagers. C'est de cette deuxième perspective que nous parlerons ici.

2.1. Une directionnalité des changements ?

Les travaux sur le changement et la variation abondent, au moins depuis l'approche fonctionnaliste de Frei 1929, en termes comme *tendance*, *dérive*, *processus*, *stratégies*, *besoins* (ou dans d'autres perspectives, *optimisation* ou *optimalité*) qui suggèrent une direction à l'évolution, en général sans trop d'insistance sur ce qui relève du système ou de sa mise en œuvre par des usagers (à supposer que la distinction soit utile). On lit ainsi par exemple chez Léard 1995² : « Le français parlé populaire a souvent pris la même direction que le québécois et on y trouve les mêmes tendances » (p. 9). Sans s'arrêter aux visées idéologiques de Léard quant au « québécois », on lira cette phrase comme une volonté d'expliquer au moins une part de la variation à travers des tendances « internes » à la langue, des facteurs communicatifs généraux (comme l'oralité), des processus cognitifs eux aussi généraux, et des conditions spécifiques à la variété (comme l'histoire et les modes d'acquisition – pour lesquels Mufwene 2005 recourt au terme « écologie externe »).

Il y a bien des rapports entre français du Québec et français populaire, au-delà de l'histoire et des origines. Ils peuvent être saisis de façon linguistique, mais ils mettent aussi en jeu des facteurs plus généraux quant à l'évolution des langues, et supposent qu'il serait possible de caractériser linguistiquement l'ensemble des faits de variation qui peuvent se manifester dans une langue.

Parmi les relativement rares travaux envisageant un tel objectif, nous évoquerons Berrendonner 1988 qui parle de « matériau variationnel », ou Chaudenson (par exemple 1998) qui parle de « français zéro ». Pour les éléments en variation, au-delà de la diversité de démarche et d'objectif, Berrendonner comme Chaudenson laissent ouverte la possibilité de similitudes sémantiques à travers les faits variationnels : Berrendonner parle de *variantes* qui sont « plusieurs façons de dire la même chose » (45, mais il lui arrive dans le même texte d'utiliser *variable* en ce sens), et Chaudenson part du couple variable/variantes, les *variantes* étant définies comme « réalisations spécifiques de la variable en cause » (1998 : 164). Selon toute apparence, on est ici dans le droit fil de la tradition variationniste qui, élaborée pour la phonologie, convient mieux à celle-ci qu'à des niveaux où l'on a affaire à des restrictions sémantiques/pragmatiques : il faut davantage préciser le sens du « même », et s'interroger sur la tendance à la « sémiotisation de la concurrence », par les usagers et/ou par les linguistes (chercher à attribuer un sens ou un usage à toute variante).

Car le descripteur risque de ne faire qu'épouser une tradition grammairienne qui construit des questions sans supposer d'éventuelles restructurations/réanalyses du non-standardisé³. Ceci soulève la question du terme de comparaison, qui ne devrait provenir que de français parlés ordinaires de niveau d'usage comparable, et non d'un mythique « français standard » – et il n'y aurait alors plus de soutien autre qu'historique au primat du français hexagonal. Mais quels corpus fourniront tous les éléments de

² Que nous prenons pour cible vu l'intérêt de l'ouvrage, en évitant de nous livrer à l'exercice facile de critiquer des travaux médiocres.

³ Quand, dans le même article (1998), Chaudenson qualifie de *variable* des faits aussi divers que la négation du verbe simple, l'interrogation, le système verbal (164), les pronoms possessifs (170), ou l'aspect duratif (171 et 173), on peut se demander ce que signifie *variable*.

comparaison nécessaires ? Car, ce que les vernaculaires exposent, c'est, plus qu'un canal (l'oral), ce que l'exercice de l'oralité ordinaire met en œuvre (interactions, immédiat communicatif, face-à-face). Si l'oral varie plus et plus librement que l'écrit, c'est notamment parce qu'il est le lieu où les usagers confrontent la co-présence à l'ajustement social dans des enjeux sociaux ordinaires, ce qui dilue la pression normative.

Chaudenson a proposé le terme d'auto-régulation, quand agissent surtout les « tendances naturelles » d'évolution d'une langue, et sans nécessité d'aller jusqu'aux connotations psychologisantes des besoins de Frei 1929. A supposer qu'il y ait un sens à parler de tendances « naturelles », les langues ne s'exerçant jamais hors des supports de langue que sont les locuteurs, hors écologie externe.

2.2. *L'instabilité*

La perspective variationnelle, loin d'impliquer une stabilité des productions, prend acte de la dynamique de la langue. Elle s'oppose ainsi par exemple à l'hypothèse de deux grammaires concurrentes (dite « hypothèse de la diglossie », voir Coveney 2009 pour une critique). Celle-ci ne présente d'intérêt que par ce qui amène à l'écartier, tellement elle fait peu cas des données attestées en supposant qu'un locuteur situerait ses productions dans une seule grammaire à la fois. Des franchissements de ces « frontières » (qui n'en sont que pour les linguistes) se rencontrent au contraire dans tous les corpus oraux, sans être absolument fréquents (comme en (6), où se côtoient une « relative de français populaire » et une liaison facultative), ou comme l'instabilité immédiate de (7) qui, parmi les huit possibilités théoriques de combinatoire (prononciation de *ils*, présence/absence de *ne*, liaison), n'en offre que deux qui seraient totalement « cohérentes ». Or, ce ne sont pas celles qui sont réalisées dans l'exemple de Sauvageot 1969 :

(6) *ceux* [kizi] *sont* [pazale]

(7) *ils ne sont pas encore arrivés*, prononcé d'abord [insɔ̃pazãkɔ̃rɛrivɛ] puis [ilnɔ̃sɔ̃paãkɔ̃rɛrivɛ]

Plutôt que de regarder ces énoncés comme des inconsistances, en toute méconnaissance des acquis de la sociolinguistique ou tout simplement de la fréquentation de corpus⁴, il faut y voir le régime ordinaire d'exercice de la parole, qui conduit Sauvageot à parler du « caractère composite » du français parlé (1972 : 177), ou Chaudenson *et al.* de « polymorphisme variationnel » (1993 : 89). On pourrait ainsi évoquer le « bricolage », constamment reconfigurable que sont toujours les discours dans la mise en œuvre de la langue, compte tenu de la diversité des histoires interactionnelles (ou bien parler, à la suite de Hopper 1987, de « grammaire émergente »). La congruence des traits dans les façons de parler n'est qu'un mythe regardant les parlers comme des objets réels délimités (*langue* ou *variété*). Et manquer à rendre compte de l'instabilité ne satisfait pas le minimum observationnel d'un point de vue sociolinguistique.

⁴ Un bon exemple est présenté par Blanche-Benveniste 2008 : son exemple long (presque une page de transcription) atteste de plusieurs types de ces « hétérogénéités » qui n'en sont pas.

3. Variétés et contact

Il y a pourtant un continuum dans l'instable et dans la non-étanchéité, que la notion de *variété* ne fait que dissimuler en appelant une allocation, à une jonction en général peu problématisée de l'interne et de l'externe.

3.1. Identifier des variétés ?

On peut comprendre le désir de catégoriser et de nommer les variétés, en tous cas pour les usagers. Mais il est voué à l'échec pour le linguiste (voir Gadet 2008, qui critique la notion de *variété* à travers ses allocations diatopiques). Voyons à ce propos un autre exemple de Léard 1995, sur les relatives (p. 10-11), pour lesquelles, à côté d'une « zone commune » entre français de France et québécois (sujet et objet, ex. (8)), il pose une « zone distincte », avec deux ensembles : (9), objet indirect en *à* (*à qui je parle*), et (10) objet indirect en *de* (*dont je parle*) :

(8a) *Le chat qui est là* (F, Q)

(8b) *Le chat que tu vois* (F, Q)

(9a) *La personne à qui que je parle* (Q)

(9b) *La personne à qui je parle* (F)

(9c) *La personne à laquelle je parle* (F)

(10a) *La personne que je parle* (Q)

(10b) *La personne dont je parle* (F)

(10c) *La personne de laquelle je parle* (F)

(10d) *La personne de qui je parle* (F)⁵

Le fait que seules les séquences de (8) soient données comme partagées donne une idée de la représentation idéologique des variétés sous-jacente⁶. A vouloir à toute force localiser, on ne peut que creuser artificiellement l'écart diatopique. Il est en effet vraisemblable que, à part certaines formes « populaires », le partage entre formes met surtout en jeu des diversifications d'usage (oral/écrit, spontané/préparé, immédiat/distance, formel/informel...). Reste que, si (9a) et (10a) s'entendent évidemment en France, il se peut qu'ils y soient plus rares ou plus « typés » qu'au Québec ; ce qui est toutefois difficile à établir, les évaluations n'étant que rarement saisies dans les corpus, qui reflètent mal ce que les locuteurs savent de la valeur d'usage des formes.

Léard pousse ici un cran plus loin la pratique courante de prendre le standard comme terme de comparaison dans les descriptions de faits variationnels, qui conduit à concevoir ceux-ci en termes de perte/ajout/compensation, sur le mode du « à la place de » (« ce qui se dit X en Z se dit Y en Z' » – Z et Z' étant deux variétés). Cette

⁵ Passons sur la qualité des exemples, qui incite à se demander s'il était vraiment besoin d'en appeler à des corpus (du moins pour le québécois) pour les trouver.

⁶ Nous excluons l'hypothèse d'une méconnaissance du français parlé réel de France.

doxa sur le lexique engage d'ailleurs les mêmes prérequis sur les langues que le dispositif variable/variante (hypothèse qu'il y a du sens invariant). Et l'idiome ainsi mis en comparaison est regardé comme étant lui-même intouché par la variation.

La notion de variété, qui concerne davantage des entités socio-culturelles pré-établies que des faits linguistiques, a ainsi pour effet de figer un matériau linguistique souple et mouvant en lui imposant des assignations, à un terroir et/ou à des locuteurs.

3.2. *Le contact*

La notion de *variété* fait aussi comme si les parlers étaient étanches (et leurs locuteurs en autarcie) : la contrepartie est le *contact*, dont les grammairiens font souvent une explication passe-partout pour tout ce qui n'est pas standard (voir Gadet & Jones 2008 pour différents contacts entre français et anglais). Outre la difficulté de déterminer à coup sûr si un fait est endogène ou emprunté (surtout entre langues typologiquement proches⁷), on peut opposer *emprunt* et *convergence*, si le substrat n'est pas un facteur unique ni même forcément déclencheur, mais seulement un « catalyseur » (Chaudenson *et al* 1993) ; l'explication par l'influence externe ne devrait alors intervenir qu'en toute fin de raisonnement. Prenons encore un exemple concernant les relatives. (11), relevé en région parisienne, paraît proche de ce que l'on trouve dans d'autres variétés (voir aussi les exemples (3) à (5)) :

(11) *c'est celui-là que je t'ai parlé quand je t'ai eu au téléphone* (Gadet 1997)

Il y a pourtant une différence, à côté de l'écologie du français dans chacun des lieux. Si, en français de France, on ne connaît pas la construction transitive de *parler* hors de la relative ou du clivage, ce n'est pas le cas en Côte d'Ivoire, où Knutsen (2009 : 167-8) signale de nombreux exemples comme :

(12) *D'abord, même avant d'expliquer [...] je vais parler ce qui s'est passé d'abord*

(13) *Si elle m'a parlé un truc comme ça, y a rien*

Même phénomène dans les deux cas ? Ou bien inscription dans des faisceaux de faits différents, comme une recatégorisation de *parler* d'un côté, et de l'autre l'exploitation d'une ressource d'élaboration de phrases complexes (dont la meilleure analyse n'est probablement pas comme relative). Si on avait d'emblée traité ces faits comme une variable (par exemple en assignant une étiquette grammaticale), on refermait la question sans l'ouvrir. Mais qu'il s'agisse de contact avec des langues locales ou de recatégorisation des verbes de parole français (comportant un degré quelconque d'influence ou de renforcement des parlers locaux), c'est une question secondaire, qui d'ailleurs n'est que faussement en alternative. Elle pose la question de la *simplification*, où joue à plein l'*auto-régulation*, notion formelle qui doit être précisée par l'inscription écologique distinguant par exemple *pidginisation* dans une langue seconde (ex. Hattiger 1983 pour une version déjà datée du français en Côte d'Ivoire), *obsolescence* d'un vernaculaire (ex. Dubois *et al.* 2005 pour le français en Louisiane), ou *nivellement* dans le brassage linguistique des métropoles (Lodge 2004 pour la formation historique de la langue de Paris).

⁷ L'exemple le plus évident est la frontière avec les créoles ou les français régionaux.

Dubois *et al* 2005 discute, à propos des prépositions de lieu, deux séries d'arguments pour établir si un fait est endogène ou induit par le contact. 1) Internes : il y a interférence quand il y a des équivalents anglais, complexification, et violation d'une règle de base ou de contraintes linguistiques de la morpho-syntaxe du français. 2) Externes : il y a endogénéité quand il y a continuité historique, usage même chez les monolingues, et pas particulièrement par les locuteurs restreints. On peut illustrer ce point avec des exemples concernant les prépositions orphelines dans le français de l'Île du Prince Edouard (King & Roberge 1990) :

- (14) *qui-ce tu as fait le gâteau pour ?*
- (15) *le ciment a été marcbé dedans*
- (16) *Robert a été beaucoup parlé de au meeting*
- (17) *le gars que je travaille pour*
- (18) *la fille que j'ai donné la job à*

Ces structures semblent effectivement influencées par l'anglais : mais faut-il y voir un emprunt ? Sachant qu'il existe des prépositions orphelines depuis fort longtemps en français de France (toutefois pas avec *à* et *dè*), on peut considérer que ces formes sont désormais partie intégrante du français local, au point d'être transmises aux enfants (qui doivent donc structurer leur grammaire à partir de là). Entre l'hypothèse d'un simple emprunt structural, et celle d'une réanalyse des propriétés de la préposition, la deuxième tient compte de ce que les langues n'empruntent pas des structures grammaticales au hasard.

Conclusion

Le concept de *variation*, qui soulève des objections tellement massives qu'il est tentant de chercher à s'en débarrasser, au moins pour la syntaxe, présente néanmoins l'intérêt d'inviter à des réflexions de linguistique générale. Celles-ci mettent en jeu la conception de la langue et la compréhension de ce que les usagers font avec elle quand ils parlent, par exemple en accordant une place qu'on ne saurait surévaluer à l'instabilité. Mettre ainsi l'utilisateur au centre du raisonnement conduit à revenir sur la relation entre facteurs internes et externes, dont la conception dichotomique tend à sous-estimer la contextualisation des productions. Pour accorder davantage de place aux locuteurs et à leurs pratiques langagières en situation, il faudra continuer à recueillir des corpus dans des conditions écologiques précises⁸.

⁸ Voir par exemple le projet CIEL-F, <http://ciel-f.org>, dont l'objectif est justement un vaste recueil écologique qui permettra une comparabilité inter-zones.

RÉFÉRENCES BIBLIOGRAPHIQUES

- AUGER, J. (1995), « Les clitiques pronominaux en français parlé informel : une approche morphologique », *Revue québécoise de linguistique* 24-1, 21-60.
- AUVIGNE, M.-A., & MONTE, M. (1982), « Recherches sur la syntaxe en milieu sous prolétaire », *Langage & Société* 19, 23-63.
- BERRENDONNER, A. (1988), « Normes et variations », in Schoeni G. *et al.* (dir), *La langue française est-elle gouvernable ?*, Neuchâtel-Paris, Delachaux & Niestlé, 43-62.
- BLANCHE-BENVENISTE, C. (2008), « Le rôle des manipulations dans l'établissement des variantes en syntaxe », *Mémoires de la Société de Linguistique de Paris*, Tome XVI, 55-79.
- BRUNOT, F., & BRUNEAU, Ch. (1949), *Précis de grammaire historique de la langue française*, Paris, Masson & Cie.
- CHAUDENSON, R. (1973), « Pour une étude comparée des créoles et français d'outre-mer : survivance et innovation », *Revue de linguistique romane* 37 : 342-71.
- CHAUDENSON, R. (1998), « Variation, koïnésiation, créolisation : français d'Amérique et créoles » in Brasseur P. (Dir), *Français d'Amérique. Variation, créolisation, normalisation*, Actes du colloque *Les français d'Amérique du Nord en situation minoritaire*, Université d'Avignon, Centre d'études canadiennes CECAV 163-79.
- CHAUDENSON, R. *et al.* (1993), *Vers une approche panlectale de la variation du français*, Paris, Didier-Erudition.
- COVENEY A. (2009), « Faut-il qualifier la variation grammaticale en français parlé d'alter-nance codique au sein d'une langue diglossique ? », Communication au colloque *AFLS* de Neuchatel, septembre 2009.
- DUBOIS, S., NOETZEL, S., & SALMON, C. (2005), « Les innovations en français cadien : interférences ou changements motivés de façon interne au système ? », in Brasseur/ Falkert (dir), *Français d'Amérique : approches morphosyntaxiques*, Paris, L'Harmattan, 27-38.
- FREI, H. (1929), *La grammaire des fautes*, Genève, Republications Slatkine.
- GADET, F. (1997), *Le français populaire*, Paris, PUF, Que sais-je?
- GADET, F. (2008), « Les français 'marginiaux' dans une perspective dialinguistique », in *Le français d'un continent à l'autre*, sld L. Baronian & F. Martineau, Presses de l'Université Laval, 171-91.
- GADET, F. & JONES, M. (2008), « Variation, contact and convergence in French spoken outside France », *Journal of Language Contact* n° 2, www.jlc-journal.org, 238-248.
- HATTIGER, J.-L. (1983), *Le français populaire d'Abidjan : un cas de pidginisation*, Abidjan, Université nationale de Côte d'Ivoire, Institut de linguistique appliquée.
- HAUGEN E. (1970), « Linguistics and dialinguistics », in *Bilingualism and Language Contact: Anthropological, Linguistic, Psychological and Sociological Aspects*, Georgetown University Monograph Series on Languages and Linguistics 23 (Report on the 21st Round Table, (J. Alatis Ed.)). Washington, D.C.: Georgetown University Press, 1-12.
- HOPPER, P. (1987), « Emergent grammar », *Berkeley Linguistic Society* 13, 139-57.

- KING, R. & ROBERGE, Y. (1990), « Preposition stranding in Prince Edward Island French », *Probus* 2, 351-69.
- KNUTSEN, A. M. (2009), « Sociolinguistic Variation in African French: the Ivorian relative clause », in K. Beeching, N. Armstrong & F. Gadet (Eds), *Sociolinguistic variation in contemporary French*, John Benjamins, 159-75.
- LEARD, J.-M. (1995), *La grammaire québécoise d'aujourd'hui. Comprendre les québécismes*, Montréal, Guérin universitaire.
- LODGE, R. A. (2004), *A Sociolinguistic History of Parisian French*, Cambridge University Press.
- MANESSY, G. (1995), *Créoles, pidgins, variétés véhiculaires*, Paris, CNRS Editions.
- MUFWENE, S. (2005), *Créoles, écologie sociale, évolution linguistique*, Paris, L'Harmattan.
- NEUMANN-HOLZSCHUH, I. (2009), « Contact-induced change in Acadian and Louisiana French. Mechanisms and motivations », *Langage & Société* n° 129, 47-68.
- NEUMANN-HOLZSCHUH, I. & WIESMATH, R. (2006), « Les parlers acadiens : un continuum discontinu », *Revue Canadienne de Linguistique Appliquée* Vol 9 n° 2, 233-49.
- PERONNET, L. (1988), *Le parler acadien du sud-est du Nouveau-Brunswick : éléments grammaticaux et lexicaux*, New York/Bern, Peter Lang.
- QUEFFELEC, A. (2001), « Sur les variations du français oral en Afrique noire », *Le français dans le monde* N° spécial *Oral : variabilité et apprentissages*, 32-41.
- SAUVAGEOT, A. (1969), « Les divers français parlés », *Le français dans le monde* 69, 17-22.
- SAUVAGEOT, A. (1972), *Analyse du français parlé*, Hachette, Paris.
- VINET, M.-T. (2001), *D'un français à l'autre : la syntaxe de la micro-variation*, Montréal, Fides.